



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ FINAL TOUCH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|------------------------|-------------|
| Nom du produit | FINAL TOUCH |
| Numéro du produit | A020 EV |
| Identification interne | Janitorial |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|--------------------------|--|
| Utilisations identifiées | Neutral, Cleaner for Washrooms with Bactericide. |
|--------------------------|--|

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|-------------|---|---|
| Fournisseur | UK Supplier: | EU Supplier: |
| | Evans Vanodine International plc Brierley Road, Walton Summit, Preston. UK. PR5 8AH Tel: 01772 322 200 e-mail: productcompliance@evansvanodine.co.uk | Evans Vanodine Europe 6-9 Trinity Street, Dublin 2. D02 EY47. Republic of Ireland. |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|--------------------------|---|
| Numéro d'appel d'urgence | Nouvelles Fiches de Données de Sécurité ...- 8.30am to 4.30pm - +44 (0) 1772 322 200 - Lundi à vendredi. |
|--------------------------|---|

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

| | |
|-------------------------------|---|
| Dangers physiques | Non Classé |
| Dangers pour la santé humaine | Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 |
| Dangers pour l'environnement | Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411 |

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



| | |
|-------------------------|--------|
| Mention d'avertissement | Danger |
|-------------------------|--------|

| | |
|--------------------|---|
| Mentions de danger | EUH208 Contient du 4-Tertiary-Butylcyclohexyl Acetate. Peut produire une réaction allergique. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
|--------------------|---|

FINAL TOUCH

| | |
|----------------------------------|--|
| Mentions de mise en garde | <p>P102 Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P301 EN CAS D'INGESTION:</p> <p>P313 Consulter un médecin.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P315 Consulter immédiatement un médecin.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.</p> |
|----------------------------------|--|

| | |
|-----------------|--|
| Contient | ALKYL (C12-16) DIMETHYL BENZYL AMMONIUM CHLORIDE, ALCOHOL (C9-11) ETHOXYLATE (8EO) |
|-----------------|--|

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

| | |
|---|---------------|
| ALKYL (C12-16) DIMETHYL BENZYL AMMONIUM CHLORIDE | 1-3% |
| Numéro CAS: 68424-85-1 Numéro CE: 270-325-2 Facteur M (aigu) = 10 Facteur M (chronique) = 1 | |
| Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 | |
| ALCOHOL (C9-11) ETHOXYLATE (8EO) | 1-3% |
| Numéro CAS: 68439-46-3 Alternative CAS Nos 160875-66-1, 68439-45-2 | |
| Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318 | |
| 4-Tertiary-Butylcyclohexyl Acetate | 0.1-1% |
| Numéro CAS: 32210-23-4 Numéro CE: 250-954-9 | |
| Classification Skin Sens. 1B - H317 | |

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

FINAL TOUCH

| | |
|-------------------------|--|
| Inhalation | Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles. Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. |
| Ingestion | Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste. |
| Contact cutané | Laver abondamment à l'eau. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-----------------------------|--|
| Information générale | La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. |
| Inhalation | Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. |
| Ingestion | Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. |
| Contact cutané | Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations. |
| Contact oculaire | Irritation sévère, brûlure et larmoiement. Le contact prolongé provoque des lésions graves des yeux et des tissus. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Déversements importants: Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

FINAL TOUCH

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Pour la manipulation du produit non dilué ...: Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits suivants: Matières comburantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

Description d'usage Voir la feuille de l'information produit et étiquette pour l'usage détaillé de ce produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Contrôles techniques appropriés Non pertinent.

Protection des yeux/du visage Porter un équipement de protection des yeux.

Protection des mains Porter des gants de protection. Les gants en caoutchouc.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Protection respiratoire Aucune protection respiratoire n'est requise.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|--------------------------------|
| Aspect | Liquide visqueux. |
| Couleur | Vert. |
| Odeur | Odeur florale. |
| pH | pH (solution concentrée): 7.50 |
| Point de fusion | 0°C |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 100°C @ 760 mm Hg |
| Point d'éclair | Furoncles sans clignoter ... |

FINAL TOUCH

| | |
|------------------|---------------------|
| Densité relative | 1.010 @ 20°C |
| Solubilité(s) | Soluble dans l'eau. |

9.2. Autres informations

| | |
|---------------------|--------|
| Autres informations | Aucun. |
|---------------------|--------|

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

| | |
|------------|--|
| Réactivité | Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit. |
|------------|--|

10.2. Stabilité chimique

| | |
|--------------------|---|
| Stabilité chimique | Pas de risques particuliers de stabilité. |
|--------------------|---|

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| Possibilité de réactions dangereuses | Voir les articles 10.1,10.4 & 10.5... |
|--------------------------------------|---------------------------------------|

10.4. Conditions à éviter

| | |
|---------------------|---|
| Conditions à éviter | Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse. |
|---------------------|---|

10.5. Matières incompatibles

| | |
|------------------------|---|
| Matières incompatibles | Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse. |
|------------------------|---|

10.6. Produits de décomposition dangereux

| | |
|-------------------------------------|--|
| Produits de décomposition dangereux | Pas de produits de décomposition dangereux connus. |
|-------------------------------------|--|

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|-----------------------|---|
| Effets toxicologiques | Nous n'avons pas effectué d'essais sur les animaux pour ce produit. Tous les chiffres cités ci-dessous sont ATE de classifications de toxicité qui ont été effectuées en utilisant la méthode ATE (estimation de toxicité aiguë) de calcul en utilisant LD50 ou ATE chiffres fournis par le fabricant de matières premières ... |
|-----------------------|---|

| | |
|----------------------------|--|
| Autres effets sur la santé | Ce produit a une faible toxicité. Peut provoquer une forte irritation de la bouche, de l'oesophage et du tractus gastro-intestinal en cas d'ingestion. |
|----------------------------|--|

Toxicité aiguë - orale

| | |
|--------------------------------------|--|
| Indications (DL ₅₀ orale) | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
|--------------------------------------|--|

| | |
|-------------------|-----------|
| ETA orale (mg/kg) | 10 790,49 |
|-------------------|-----------|

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

| | |
|-------------|---|
| Écotoxicité | Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
|-------------|---|

12.1. Toxicité

| | |
|----------|--|
| Toxicité | Nous n'avons pas effectué de tests aquatiques, donc nous n'avons pas de données de toxicité aquatique spécifiquement pour ce produit. Les données de toxicité aquatique, où fournies par le fabricant de matière première pour les ingrédients avec la toxicité aquatique, peuvent être mis à disposition sur demande... |
|----------|--|

FINAL TOUCH

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Inconnu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Jetez les solutions utilisées a l'égout. De petites quantités peuvent être mélangées avec de l'eau et jetées à l'égout. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une décharge approuvée pour élimination... S'assurer que les récipients sont vides avant rejet.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Non reglemente.

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non Réglementé.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

FINAL TOUCH

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Fiche de données de sécurité préparée conformément à REACH règlement (UE) n ° 2015/830 (qui modifie le règlement (CE) n ° 453/2010 & 1907/2006)...

Le produit est aussi classé dans le règlement GHS/CLP- (CE) n ° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges ...

Les ingrédients sont indiqués avec classement dans les de la réglementation GHS/CLP- (CE) n ° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges...

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Kemikaaliturvallisuusarviointia ei ole toteutettu, koska tämä tuote on seos..

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 GHS: Système général harmonisé.

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
 Eye Dam. = Lésions oculaires graves
 Skin Corr. = Corrosion cutanée
 Skin Irrit. = Irritation cutanée
 Skin Sens. = Sensibilisation cutanée

Références littéraires clés et sources de données

Fiche de Données de Sécurité, Divers fabricants... CLP classe - Tableau 3.1 Liste de classification et d'étiquetage harmonisés de substances dangereuses ... ECHA - C&L Inventory database.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Méthode de calcul...

Commentaires sur la révision

Fiche de Données de Sécurité ré-émis après une ancienne révision de 3 ans ...

Date de révision

01/10/2021

Révision

9

Statut de la FDS

Les Mentions de danger énumérées ci-dessous dans la présente section n ° 16 se rapportent aux matières premières (ingrédients) dans le produit (comme indiqué à la section 3) et non le produit lui-même. Pour des Mentions de danger relatives à ce produit, consulter la section 2...

Mentions de danger dans leur intégralité

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 EUH208 Contient du 4-Tertiary-Butylcyclohexyl Acetate. Peut produire une réaction allergique.